



Réponse de la Ministre de l'Environnement, du Climat et du Développement durable à la question parlementaire n°6582 du 1^{er} août 2022 des honorables députés Monsieur Max Hahn et Monsieur Gusty Graas concernant la « Plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques (IPBES) »

1. Le Gouvernement est-il au courant du rapport susmentionné ?

Oui.

La plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques (IPBES) est un des instruments les plus importants pour donner appui scientifique à la Convention sur la diversité biologique (CDB). Par ailleurs, les rapports de IPBES sont clés pour sensibiliser le grand public du rôle vital que joue la biodiversité pour le bien-être humain et le fonctionnement de nos économies.

1. De quelle manière le Gouvernement entend-il mettre en œuvre les recommandations formulées par les auteurs dudit rapport ?

Le MECDD prend note des conclusions formulées dans le rapport. Il y a lieu de noter que les menaces posant sur les espèces sauvages ne se distinguent guère des menaces générales pour la biodiversité connues depuis longue date. Partant, les actions prioritaires pour sauvegarder durablement les espèces sauvages sont directement liées à la protection de la biodiversité et des écosystèmes.

Le Plan national pour la protection de la nature (PNPN) ou encore le Programme forestier national (PFN) sont des outils clé pour inclure les mesures à mettre en oeuvre au niveau national, ainsi que pour augmenter notre engagement au niveau international.

2. Quelles sont les ambitions du Gouvernement pour la COP15 précitée ? Quelle est la position du Luxembourg dans les négociations à venir ?

Depuis 2020, les représentants du MECDD sont impliqués dans le processus des négociations préparatives visant un accord ambitieux pour la COP15 avec des objectifs et cibles pour les années 2030 et 2050. Ils défendent les positions scientifiques qui ont été déterminés dans le rapport d'évaluation mondiale sur la biodiversité et les services écosystémiques de 2019¹. Ce rapport détermine les exigences minimales pour être capables pour nos sociétés de « vivre en harmonie avec la nature ²».

En ce qui concerne les ambitions pour la COP15 : les représentants du MECDD soutiennent dans le contexte de la COP15 les cibles prioritaires qui sont la conservation d'au moins 30% des zones terrestres et des zones maritimes grâce à un système de zones protégées, la réduction de l'empreinte écologique ainsi que la restauration des habitats et écosystèmes dégradés.

¹ IPBES (2019), *Summary for policymakers of the global assessment report on biodiversity and ecosystem services*, <https://ipbes.net/global-assessment>, (consulté le 10.08.2022)

² Objectif principal du nouveau cadre mondial pour la protection de la nature



3. Est-il prévu de réaliser une étude pareille au Luxembourg visant à déterminer dans quelle mesure quel domaine de notre société et économie dépend directement ou indirectement d'espèces de faune et flore sauvages ?

Le Luxembourg détient un système de monitoring de l'évolution de la nature. Annuellement, des données sont récoltées sur les populations de flore et de faune, tout en se focalisant sur les priorités issues des obligations européennes, ainsi que sur les biotopes et habitats du milieu ouvert ou encore du milieu forestier.

A travers ces données scientifiques, le MECDD est actuellement en train d'analyser la possibilité de composer des indicateurs clés pour établir un rapport annuel appelé « Etat de La Nature » pour ainsi sensibiliser le grand public de l'évolution de l'état de la biodiversité, des écosystèmes et de nos ressources naturelles.

Notons cependant que le sujet de la dépendance économique de la biodiversité a déjà donné lieu à de nombreuses études au niveau global, notamment le rapport d'évaluation mondial sur la biodiversité et les services écosystémiques d'IPBES susmentionné ainsi que les recherches du Forum économique mondial de 2019. Le rapport du forum économique mondial a estimé que plus de la moitié du PIB mondial total dépend modérément ou fortement de la nature et de ses services³. Considérant que le sujet est assez bien documenté, les priorités devront se focaliser sur la mise en œuvre concrète de la protection et de la restauration des écosystèmes.

Luxembourg, le 22 septembre 2022

(s.) Joëlle Welfring

Ministre de l'Environnement, du Climat et du Développement durable

³ WEF (2020), *Half of World's GDP Moderately or Highly Dependent on Nature, Says New Report*, <https://www.weforum.org/press/2020/01/half-of-world-s-gdp-moderately-or-highly-dependent-on-nature-says-new-report/>, (consulté le 10.08.2022)